

# Projet d'établissement



École Privée  
Charles Péguy

Enseignement catholique

45 Grand'rue 30230 Bouillargues  
Tel/Fax : **04.66.20.23.41**  
Mail : [direction@ecolecharlespeguy.fr](mailto:direction@ecolecharlespeguy.fr)

*Parce que nous croyons en chacun des enfants, parce que nous croyons que le bon est en chacun d'eux, parce qu'ils porteront le monde de demain... l'ensemble de l'équipe éducative se mobilise jour après jour dans l'accompagnement personnalisé de chaque enfant, lui permettant ainsi d'être reconnu pour ce qu'il est et non pour ce que le monde voudrait qu'il soit !*

*C'est ainsi que l'âme de l'école s'est renouvelée ces dernières années, fédérant parents, enseignants, personnels, professionnels de la santé et organisme de gestion autour d'une problématique d'avenir. C'est là notre force : une vision commune et un partenariat avéré.*

## **VIE ASSOCIATIVE**

### **L'Association des Parents de l'École Libre A.P.E.L.**

C'est une association loi 1901.

Les membres sont élus par les parents de l'école lors d'une assemblée générale en début d'année.

L'A.P.E.L. a plusieurs activités au sein de l'école :

- Favorise des rencontres entre les différents membres de la communauté éducative (parents, enseignants, paroisse, personnel...)
- Participe à l'organisation et au financement des manifestations pédagogiques : voyages scolaires, pôle informatique, arbre de Noël, carnaval, fête de l'école...
- Récolte des fonds tout en maintenant l'esprit convivial et familial: marchés de Noël, vide greniers, recherche de sponsors et de donateurs, soirée dansante, fête des mères, chocolats de Pâques, photographie de classes...

Cinq membres composent le bureau et une quinzaine de personnes supplémentaires s'ajoutent au conseil d'administration.

### **L'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique O.G.E.C.**

C'est une association loi 1901 constituée de bénévoles. Les membres du bureau sont élus par le conseil d'administration lors d'une assemblée générale. Elle a en charge la gestion financière, immobilière et du personnel. A ce jour, elle emploie 12 personnes :

- 7 employées d'éducation, vie scolaire et services supports
- 1 ASEM
- 1 employée de restauration
- 1 secrétaire / surveillante
- 1 secrétaire comptable (3 h/semaine)
- 1 chef d'établissement

Aujourd'hui, le conseil d'administration se compose de onze membres dont trois sont membres de droits (Président UDOGEC, Président APEL, Directeur diocésain). Le conseil d'administration est en pleine restructuration et renouvellement et ce afin d'apporter un nouveau souffle et faire face à l'évolution de l'établissement (y compris travaux).

## Le contexte

L'école Charles Péguy est un établissement privé catholique d'enseignement situé au plein centre du village de Bouillargues, en milieu rural à la périphérie de Nîmes. Pour la rentrée scolaire 2014, 203 élèves sont scolarisés de la toute petite section de maternelle (2 ans) au CM2.

L'équipe éducative se compose de huit enseignants, d'une assistante maternelle, six agents polyvalents/assistantes maternelles, une cantinière, une secrétaire, une secrétaire comptable, cinq AESH et une animatrice périscolaire.

Les élèves sont originaires du village et des communes environnantes (Manduel, Garons, Rodilhan, St Gilles, Marguerittes, St Gervasy, Nîmes, Bellegarde, Redessan, Caissargues, Aubord, Jonquières-Saint-Vincent, Aimargues, Milhaud).

Ils bénéficient d'un accueil dès 7h30, d'une garderie et d'une aide aux devoirs le soir de 17h00 à 18h30 ainsi que d'une restauration scolaire.

L'école bénéficie de l'accès aux différentes infrastructures périscolaires mises à disposition par la commune : dojo, skate parc, terrain de basket et de hand-ball, stade, salle de danse. Cependant, de par sa situation géographique, elle reste éloignée de ces dernières (à l'exception de la salle de danse), engendrant un déplacement d'au moins 40 minutes aller-retour à chaque sortie. Leur utilisation reste donc consacrée uniquement aux élèves du cycle 3.

L'école loue la salle de restauration de l'ALSH située au parc Blachère dans l'attente de la réalisation des travaux d'agrandissement et de rénovation des locaux.

## Etat des lieux

### a- Sur le plan matériel

Nous disposons de 8 salles de classes, d'un secrétariat. A l'heure actuelle plusieurs espaces manquent pour remplir pleinement les missions que nous confie le ministère de l'Education Nationale : une salle des professeurs/réunion, une salle informatique, une bibliothèque/médiathèque, des équipements informatiques dans les salles de classe, une salle de motricité équipée et des sanitaires salubres en nombre suffisant.

Aussi, il est impératif de procéder aux travaux d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap et de mise en sécurité/conformité sous peine de fermeture à plus ou moins court terme de l'établissement. Une étude immobilière est donc en cours. Toutefois, l'école ne pouvant financer l'intégralité du projet, une démarche dynamique de recherche de fonds est en cours.

### b- D'après les évaluations diagnostiques du FAR.

Les difficultés repérées sont les suivantes :

- Se familiariser avec l'écrit (GS)
- Repérage dans le temps, l'espace
- Dire-Ecrire
- Lecture compréhension

### c- D'après des constats au quotidien

- Favoriser l'identité de l'élève apprenant
- Besoin d'un cadre contenant guidé par l'institutionnalisation de règles, lois, sanctions etc...
- Difficultés de mémorisation et de restitution des apprentissages (devoirs)
- Des classes chargées en élèves à Besoins Educatifs Particuliers

L'ouverture de la CLIS est une réelle réponse aux besoins de l'école. L'organisation des temps d'inclusion réfléchi a permis une adaptation beaucoup plus personnalisée.

Toutefois la spécificité de « CLIS DYS » est complexe à affirmer d'un point de vue administratif.

Il est donc important de veiller à ce que le profil des nouveaux élèves corresponde au projet.

Enfin, l'impact de l'inclusion dans les classes « ordinaires » reste à bien anticiper afin de veiller à ne pas déséquilibrer le groupe.

## **Objectifs et moyens mis en œuvre**

### **Une école pour tous ...**

La volonté première de l'école est de permettre à tout enfant, qu'il soit en situation de handicap, en difficulté scolaire ou non, ou encore à haut potentiel, de développer ses propres compétences, tout en respectant son rythme et ses besoins.

Aussi, chaque enfant peut bénéficier d'un parcours personnalisé, élaboré en partenariat avec la famille, l'équipe éducative, lui-même et si besoin, les partenaires médicaux. Il peut ainsi profiter de supports d'apprentissages et d'outils adaptés à ses besoins et son évolution.

Ainsi, chaque enfant, quel qu'il soit, peut progresser, évoluer, se construire et en tant que personne et futur citoyen.

Cette volonté première trouve son fondement auprès des textes officiels du ministère de l'éducation nationale et des assises de l'enseignement catholique.

*Conformément au bilan des 4 et 5 avril 2006 des assises de l'enseignement catholique, l'équipe éducative s'applique à porter un regard particulier sur l'enfant-élève. Tous le considèrent comme un être fragile, un être en devenir, un être relié.*

<http://sitecoles.formiris.org/document/document/0/1764>

*Précédée pour la plupart des élèves par une scolarisation en maternelle qui a permis de poser de premières bases en matière d'apprentissage et de vivre ensemble, la scolarité obligatoire poursuit un double objectif de formation et de socialisation. Elle donne aux élèves une culture commune, fondée sur les connaissances et compétences indispensables, qui leur permettra de s'épanouir personnellement, de développer leur sociabilité, de réussir la suite de leur parcours de formation, de s'insérer dans la société où ils vivront et de participer, comme citoyens, à son évolution.*

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, B.O n°17 du 23 avril 2015



*L'école maternelle est une école bienveillante, plus encore que les étapes ultérieures du parcours scolaire. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Elle s'appuie sur un principe fondamental : tous les élèves sont capables d'apprendre et de progresser. En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école maternelle l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà.*

Programmes de l'école maternelle, B.O spécial du 26 mars 2015

Au-delà des directives ministérielles, nos valeurs chrétiennes nous amènent à accueillir tous les enfants et à tenir compte de leurs particularités. C'est pour cela que l'ensemble des projets doit permettre à chaque individu de trouver sa place et s'épanouir au sein de l'établissement. Chaque élève doit pouvoir être valorisé sans que ses difficultés scolaires ou ses particularités soient un obstacle à sa participation. Aussi, chaque projet pédagogique visera une « œuvre ou une réalisation personnelle et/ou collective et sera un support, une entrée différente et un point d'appui pour les apprentissages fondamentaux ».

Les besoins pédagogiques, physiologiques et spirituels de chaque enfant sont respectés dans la mesure où l'organisation de la classe, de l'école ou d'un service n'est pas mise en porte-à-faux et qu'il n'affecte pas l'intérêt commun.

La pédagogie différenciée est pratiquée au sein de l'école. Elle permet de tenir compte des besoins et du rythme de progression de chaque enfant en valorisant ses acquis et favorisant ainsi une image positive de soi.

Ainsi, afin de vivre et mettre en œuvre ces orientations, quatre objectifs sont fixés :

✓ **Objectif n°1 : Une pédagogie innovante pour l'accueil de tous**

L'équipe enseignante est entrée dans une dynamique de formation ces dernières années dans les domaines suivants : ASH, TUIC, personnalisation et différenciation des apprentissages.

L'objectif étant d'apporter des propositions pédagogiques les plus adaptées aux besoins des élèves. Il convient donc pour les années à venir de:

- Mettre en œuvre
- Uniformiser
- Réguler
- Evaluer

...les dispositifs et propositions pédagogiques.

✓ **Objectif n° 2 : vers une école numérique favorisant l'ouverture et la diversité**

En partenariat avec l'Association des Parents de l'Ecole Libre, l'école s'équipe depuis quatre ans en matériel numérique. Elle possède actuellement 4 TBI et 10 tablettes. Cet équipement accompagne la démarche de personnalisation et de différenciation des apprentissages en plus de répondre aux attentes fixées par les programmes de l'éducation nationale.

Dans l'objectif de devenir une école numérique « pilote », l'école souhaiterait acquérir :

- 70 tablettes soit 10 par classes. Cet outil trouve pleinement sa place dans la démarche pédagogique de personnalisation : le plan de travail
- 2 Tableaux Blancs Interactifs : pour équiper les deux nouvelles classes dont la CLIS
- 1 connexion internet haut débit

L'utilisation des techniques d'information et de communication (TUIC) doit permettre aux élèves :

- De faciliter la communication au sein de la communauté éducative. Les outils tels que le site internet de l'école, les blogs de classe, l'agenda numérique (pour l'école élémentaire), les espaces de stockages partagés... devront garder la même dynamique voire évoluer.
  
- d'avoir une porte ouverte sur le monde qui les entoure mais l'école doit aussi les mettre en garde sur les risques liés à l'accès à la pratique de ces moyens de communication. Une charte d'utilisation des outils numériques devra donc être écrite. Enfin, cette pratique innovante accompagnera les élèves dans leur construction personnelle en tant que citoyens de l'Europe et du Monde. Des outils de communication seront utilisés pour favoriser les échanges et communication avec d'autres élèves/enfants d'autres régions/pays/continents.

✓ **Objectif n° 3 : Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves en situation de Handicap**

Afin que chaque enfant trouve sa place et puisse évoluer à son rythme et dans le respect de sa personne il nous paraît important de porter une attention particulière aux points suivants :

- prévention
- remédiation
- compensation

Définir les besoins de chaque enfant permet de proposer des dispositifs pédagogiques et éducatifs plus adaptés favorisant ainsi le bien-être, la construction de soi et l'acquisition des apprentissages.

Ainsi, les objectifs par cycle d'apprentissage et les moyens d'action énumérés ci-dessous seront proposés :

| Cycles                | Objectifs  | Moyens   |
|-----------------------|--|--|
| <p><b>Cycle 1</b></p> | <p><b>Prévention / dépistage</b></p> <p>-&gt; Avant l'entrée en CP</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- grille d'observation :<br/>comportement/compétences sociales et scolaires</li> <li>- évaluations scolaires fin de GS permettant de mesurer l'évolution (passation début ET fin d'année)</li> <li>- évaluations du FAR permettant de définir les profils d'élèves et de classe</li> <li>- partenariat et accompagnement de la famille</li> <li>- lien avec des partenaires médicaux prenant en compte la sphère familiale et affective</li> <li>- permettre de distinguer ce qui relève du trouble et du retard</li> </ul> |
|                       | <p><b>Remédiation</b></p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- proposer des dispositifs adaptés permettant l'acquisition des compétences non acquises momentanément</li> <li>- évaluation diagnostique permettant de cibler la difficulté</li> <li>- proposer des dispositifs variés</li> </ul>  |
|                       | <p>Accueil – inclusion pour les enfants en situation de handicap</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- proposer une démarche et des supports pédagogiques adaptés</li> <li>- formaliser les différents partenariats</li> <li>- proposer des emplois du temps aménagés</li> <li>- proposer des lieux pour les rééducations</li> </ul>   |

| <b>Cycles 2 &amp; 3</b> | - Repérer  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluations CLES</li> <li>- Diagnostiques de professionnels</li> <li>- Formation des enseignants</li> <li>- Accompagnement de l'enseignant spécialisé ?</li> </ul>                               |
|-------------------------|--|---|
|                         | - Adapter les apprentissages et supports utilisés pour éviter que les troubles ne créent des difficultés dans les apprentissages | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail sur ordinateur</li> <li>- Aménagement des cahiers, photocopies etc...</li> <li>- Utilisation du TBI</li> <li>- AESH</li> <li>- Travail oral/écrit</li> </ul>                             |
|                         | - Développer le travail en partenariat avec les AESH   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un outil d'observation par les AESH</li> <li>- Fiche d'accompagnement de l'élève à destination de l'AESH</li> <li>- Préparer les ESS en partenariat avec les AESH</li> </ul>     |
|                         | - Développer le lien avec les professionnels/partenaires   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation des professionnels aux ESS</li> <li>- Prise de contacts avec les professionnels</li> <li>- Favoriser les prises en charges sur l'établissement</li> </ul>                          |
|                         | - Accompagner les familles et renforcer la relation école/parents  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunions régulières avec les parents qui en sollicitent</li> <li>- Réunion annuelle (Pré-rentree + individuelle en janvier)</li> <li>- APEL</li> <li>- Classes ouvertes aux parents ?</li> </ul> |
|                         | - Développer la coopération et l'entraide entre les élèves (tutorat, aide etc...)  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les moments d'aide, d'entraide, tutorat</li> <li>- Sensibiliser au handicap pour un regard bienveillant</li> </ul>   |

✓ **Objectif n° 4 : Vivre un projet pastoral vivant en...**

- Proposant des temps d'éveil à la foi adaptés à chaque âge
- Proposant des temps de catéchèse basés sur le volontariat des familles
- Suivant des parcours suggérés par le diocèse
- Permettant à chaque enfant qui le souhaite, des temps de mise en pratique de la foi
- permettant à chaque enfant de trouver des repères basés sur l'évangile au travers du cadre, des orientations pédagogiques et éducatives portés par les adultes.
- travaillant en partenariat avec la paroisse et le diocèse et favoriser les échanges et la communion fraternelle.
- apportant la première annonce : être les témoins d'une foi qui se vit au quotidien.  
Vision de l'enfant au travers de l'évangile.

Enfin, bien que ne relevant pas de la sphère éducative et pédagogique, il est important de noter un dernier objectif qui, influencera l'ensemble de la communauté éducative et son devenir : celui de la reconstruction de l'école :

✓ **Objectif n°5 : Reconstruire/rénover les locaux**

- Elaboration d'un projet immobilier en collaboration avec les professionnels du bâtiment et l'équipe éducative
- Recherche de « dons » en partenariat avec la Fondation Saint Matthieu
- Dynamiser et étoffer l'OGEC
- Impliquer la mairie, propriétaire des locaux, dans le projet

## **Conclusion**

Ce projet d'établissement est avant tout un outil de travail au service de la communauté éducative. Il permet de définir les besoins et les objectifs dans le contexte actuel de l'école en vue de déterminer les actions éducatives et pédagogiques à mener pour les cinq années à venir.

Ainsi, il se veut être une référence pour toutes les réflexions et projets et doit être pris en compte avant toute prise de décision.

A chacun des membres de la communauté éducative de se l'approprier et de le faire vivre au service de l'enfant, de l'élève, de la communauté éducative.